



**Rapport sur la situation financière
de la Ville de Shawinigan**

**Monsieur Michel Angers
Maire de Shawinigan**

Le mardi 11 novembre 2014

Collègues du conseil,

Monsieur le directeur général,

Mesdames, Messieurs,

- En conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de présenter ce soir, au conseil municipal ainsi qu'à la population de Shawinigan, ce rapport sur la situation financière de notre ville.
- Mon exposé traitera :
 - des états financiers au 31 décembre 2013;
 - et des indications pour l'année 2015.

■ États financiers au 31 décembre 2013

- Il est à noter que l'auditeur de la Ville de Shawinigan a déposé un rapport sans réserve sur les états financiers.
- L'année financière 2013 s'est terminée avec un excédent de 381 500 \$.
- Les principaux éléments qui composent cet excédent sont :
 - Pour les revenus :
 - Une croissance des revenus de taxes de 618 000 \$;
 - Une augmentation des droits de mutation de 193 000 \$;
 - Une augmentation des transferts gouvernementaux de 753 000 \$;
 - Une augmentation des revenus pour services rendus de 253 000 \$;

- Et une série de revenus divers sont en croissance de 141 000 \$.
- Pour les dépenses :
 - Une augmentation des coûts de la voirie d'hiver de 762 000 \$;
 - Une diminution des dépenses de 446 000 \$ grâce aux des redevances pour le recyclage;
 - Une augmentation de 244 000 \$ pour les services d'évaluation;
 - Une diminution des dépenses pour des travaux d'égout et d'assainissement des eaux de 452 000 \$;
 - Une augmentation des dépenses en loisirs et soutien aux évènements de 321 000 \$;
 - Une augmentation des intérêts payés sur les règlements de contestation d'évaluation de 121 000\$;
 - L'éclairage des rues, la signalisation et l'entretien des bâtiments ont nécessité des dépenses supplémentaires de 359 000\$.

■ Programme triennal d'immobilisations

- Adopté en même temps que le budget de 2014, le Programme triennal d'immobilisations était :
 - de 54,5 M \$ pour 2014,
 - de 68,0 M \$ pour 2015,
 - et de 90,74 M \$ pour 2016.

- Sauf exceptions, pour l'année 2015, nous prévoyons investir dans les infrastructures qui réclament une attention urgente...
 - ainsi que dans les projets pour lesquels nous sommes en mesure d'obtenir des subventions provinciales ou fédérales.

■ Données préliminaires pour 2014

- Lors du dépôt des résultats prévisionnels pour l'exercice 2014 à la séance du comité exécutif du 4 novembre, un montant de 132 000 \$ a été présenté comme une prévision du surplus pour l'année en cours. Naturellement, ce montant est une approximation et est dépendant des événements qui peuvent survenir d'ici la fin de l'année.
- Comme notre budget repose sur les ressources essentielles pour assurer le maintien des services municipaux, chacun des directeurs de service est soucieux du respect des budgets alloués par le conseil, et en assure un contrôle rigoureux.
- Pour notre budget 2015, nous prévoyons le maintien du niveau et de la qualité des services, le maintien du compte de taxes selon la capacité de payer des citoyens ainsi que le maintien de la dette à un niveau acceptable.

■ Rémunération du conseil en 2014

- Voici, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération des membres du conseil pour l'année 2014.
- La rémunération pour le poste de maire a été fixée à 96 892 \$ et l'allocation de dépenses à 15 787 \$.
- Les conseillers ont reçu pour 2014 une rémunération de base de 27 268 \$ et une allocation de dépenses de 13 634 \$.
- Il faut noter qu'aucune autre allocation n'est versée aux membres du conseil.

- Le maire est délégué par la Ville à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. La rémunération annuelle pour cette fonction est de 6 192 \$, sans allocation de dépenses.

■ Dépôt de la liste des contrats

- Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons annexé à ce rapport la liste des contrats de plus de 25 000 \$, et des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque le total de ces contrats excède 25 000 \$ octroyés par la Ville, pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014.

■ Conclusion

- D'importants travaux d'infrastructures ont été réalisés sur des artères importantes de notre ville au cours de l'année 2014. C'est le cas pour l'avenue de la Station et une partie de la 5^e Rue ainsi que pour la 3^e Avenue dans le secteur Grand-Mère et dans le quartier Almaville.
- Comme ce fut le cas pour le passé, nous avons profité des subventions provenant du Gouvernement provincial pour réaliser ces travaux à moindre coût. Ces travaux nous permettent de réaliser une mise à niveau essentielle afin de doter notre Ville des bases solides pour l'avenir.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Hénault".